



AEB, c/o Espace Associatif, 3, av. des Pages
78110 Le Vésinet

Elections Municipales Le Vésinet 2020

Questions d'AEB aux candidats

19 janvier 2020

Les membres d'AEB souhaitent connaître les positions des différents candidats sur les points ci-dessous. Une réponse aussi précise que possible sera appréciée. Ces réponses seront publiées sur le site d'AEB.

1. Projet Parc Princesse

➤ **Cimetière de l'hôpital :**

- Allez-vous faire racheter par la ville le terrain du cimetière ? OUI NON

Cette question est liée à la suivante.

L'urgence est de faire cesser le trouble à l'ordre public qui règne sur ce cimetière, et de nous assurer que les défunts qui y sont enterrés sont traités avec respect et dignité. Nous reprendrons les discussions avec l'État et l'Hôpital pour traiter ce sujet. A l'issue de ces discussions, nous déciderons de ce qu'il convient de faire.

.....

.....

- Allez-vous déménager les tombes 'actives' au cimetière communal et transformer cet espace en zone de sérénité ? OUI NON

C'est avant tout un sujet de sécurité et de respect de la dignité des personnes enterrées. Si nous ne pouvons pas garantir la sécurité des tombes du site, nous les déménagerons au cimetière du Vésinet.

.....

.....

- Soutenez-vous la proposition d'AEB de supprimer les murs du côté Ouest et du côté Sud (ou au moins de les rabaisser à 1m) pour des raisons de sécurité ? OUI

➤ **Complexe sportif et culturel :** continuerez-vous le projet actuel ? OUI

Nous n'avons pas de raison de modifier l'actuel dossier de réalisation de la ZAC Princesse.

- **Sécurité :** comment assurerez-vous la sécurité du Parc Princesse, en particulier la nuit dans la partie arborée ?

Le parc Princesse fait partie intégrante du Vésinet. Nous devons donc garantir la sécurité de ses résidents et des personnes qui le traversent. Nous étendrons le réseau de vidéo-protection et l'éclairage sur le site. Des rondes régulières seront faites par la police municipale, comme cela se fait déjà sur le reste du Vésinet.

2. Grands projets

- Résidence étudiante :** allez-vous réaliser la résidence étudiante ? OUI NON

Ce projet pose des difficultés en raison, en particulier, des choix esthétiques retenus et de son dimensionnement. Nous ne sommes pas opposés au principe même de cette résidence, mais si les engagements d'ores et déjà pris par la ville nous le permettent, nous modifierons les choix architecturaux retenus et le dimensionnement de l'opération.



AEB, c/o Espace Associatif, 3, av. des Pages
78110 Le Vésinet

➤ **Place du marché**

- Quel projet avez-vous pour la place du marché ?

L'aménagement de la Place du Marché n'a de sens que si elle s'intègre dans un projet global de rénovation du centre-ville, de son espace urbain et des aménagements de voiries, lesquels datent au mieux des années 70/80, que nous mènerons au cours du prochain mandat.

Par ailleurs, cette place ne doit pas être cédée aux seuls promoteur ou spécialistes du commerce, mais doit permettre d'y situer des services profitant à chacun des habitants, attractifs et de qualité, à un coût raisonnable et maîtrisé. Les projets publics doivent être susceptibles de recueillir des subventions, en particulier, ou bien doivent permettre de libérer d'autres emprises foncières susceptibles d'en diminuer le coût.

Dans cet ensemble, sur la place du marché, nous prévoyons au sud un bâtiment de taille et de hauteur raisonnable au sud (R+1+C ou r+2), avec une basserie au rez-de-chaussée. La partie nord sera traitée pour accroître sa végétalisation avec également une aire de jeux.

En sous-sol, la hauteur sous poutre étant de 6m, nous prévoyons dans la partie la plus basse une extension du parking et au-dessus l'aménagement de diverses activités sur 2500 m².

Ces espaces (bâtiment en surface et 1er sous-sol) serviront à relocaliser les activités de la MJC, et un nouveau CIAV dont les Vésigondins regrettent la disparition, mais également des espaces de travail partagé pour les jeunes, salles de sport/fitness, studio de répétition de musique...

Nous avons également rencontré l'association des arts appliqués du Vésinet qui ne serait pas par principe hostile à un déménagement vers le centre, même si cela reste à confirmer. Cela permettrait, autour du savoir-faire unique en matière de reliure d'art, de construire autour du livre une offre culturelle de très grande qualité.

-
- Comment voulez-vous le mener ? Ce projet sera mené évidemment en concertation avec les habitants et les associations, sur plusieurs années, en coordination avec les autres aménagements du centre-ville.....

➤ **PLU :**

- Allez-vous conserver les critères liés aux logements sociaux :
 - % logements sociaux dans les immeubles neufs OUI
- emplacements réservés OUI
- Allez-vous poursuivre la protection du site en ne relâchant pas les caractéristiques essentielles (COS, CES, hauteur, marges de recul,...) OUI
- Quels changements importants voulez-vous apporter au PLU ?



AEB, c/o Espace Associatif, 3, av. des Pages
78110 Le Vésinet

L'actuel plan local d'urbanisme pose des difficultés d'application de divers ordres, en particulier dans les secteurs identifiés comme « denses » (République, Village, îlot des courses et Princesse). La densification prévue dans ces secteurs nous semble trop importante, tout en ne permettant pas de répondre pleinement à l'objectif poursuivi de rattrapage de notre retard en matière de logements sociaux. Nous ne souhaitons pas, par exemple, renouveler l'expérience de la construction massive actuellement en cours route de la Passerelle, ou bien de cet immeuble assez disgracieux et trop haut construit en début de mandat place du marché.

Par ailleurs, la modification n°2 n'ayant pas été approuvée à ce jour, la mise en compatibilité du règlement du PLU avec le règlement du SPR, qui aurait dû, idéalement, être faite de manière concomitante avec l'approbation du SPR en 2018, reste donc à faire.

Une révision du plan local d'urbanisme est d'autant plus nécessaire que c'est la seule procédure permettant d'introduire une distinction plus fine entre activités de commerce de détail et activités de service sur les linéaires commerciaux du centre-ville comme des autres quartiers, ce qui nous semble indispensable, afin de limiter le remplacement de commerces de bouche ou d'habillement par des agences immobilières, par exemple. Sur les linéaires commerciaux, il conviendra également de faire en sorte que les surfaces commerciales puissent éventuellement être augmentées, et une étude fine en ce sens sera nécessaire afin que le PLU ne soit pas un frein à certaines extensions. La taille réduite des commerces est un des obstacles identifiés au dynamisme de ceux-ci sur la ville du Vésinet.

Cette révision indispensable, ou bien des modifications préalables en fonction des besoins de la ville, dans l'état actuel de nos projets, n'auront pas pour objet ou pour effet de densifier telle ou telle autre partie de la commune.

.....
➤ **Autres** : quels autres projets voulez-vous réaliser durant votre mandat ?

Notre programme s'étend au-delà de la prochaine mandature. Il fixe une trajectoire pour les 10 prochaines années

- L'amélioration qualitative de nos entrées de ville (Charmettes, République) et surtout le réaménagement de l'îlot Pasteur.

.....
3. Environnement

➤ **'Agenda 21'**

- Allez-vous réaliser un 'agenda 21' ?
- A quelle échéance ?

OUI

Nous commencerons par actualiser et documenter le diagnostic sur la question environnementale de notre commune. Nous définirons ensuite les objectifs et les étapes pour y parvenir

.....



AEB, c/o Espace Associatif, 3, av. des Pages
78110 Le Vésinet

- **Plan arbre** : allez-vous élaborer un plan arbre pour le Vésinet en particulier dans le cadre du changement climatique ? OUI
- Le patrimoine arboricole fait partie de l'ADN de notre commune. Nous serons particulièrement attentifs à la préservation des arbres des domaines publics et privés et à leur renouvellement. La plantation d'arbres à un impact limité, et il serait illusoire de penser qu'il suffit de planter des arbres pour résoudre la question.
-
.....
.....
- **Mobilité douce** : comment allez-vous favoriser les déplacements en vélo, en particulier sur les grands axes (Bd. Carnot, Av. de la Princesse, Route de Croissy, Route de Montesson) ?
Nous soutiendrons le plan vélo mis en place par la CASGBS. Nous nous attacherons à relier tous les pôles générateurs de trafic par des itinéraires cyclables sécurisés. Nous entamerons dès notre élection un projet de révision de notre plan de circulation avec les objectifs suivants :
 - limiter le passage des véhicules de transit
 - pacifier la circulation sur les voies communales et départementales
 - organiser la cohabitation des différents modes de circulation
 - garantir la sécurité des cyclistes et des piétons sur la commune, et en particulier celle des plus fragiles (enfants, élèves, seniors et personnes à mobilité réduite)
-
.....
.....
- **Waze camion** : soutenez-vous notre demande que Waze développe un guidage camion qui ne fait pas apparaître les voies qui leur sont interdites en fonction du poids de leur camion ? OUI
- Nous soutenons votre demande et nous serons particulièrement vigilants sur la traversé des camions sur notre commune.
-
.....
.....

A propos d'AEB

Créée en 2008, l'Association AEB réunit un grand nombre d'habitants du Vésinet, de Croissy et du Pecq désireux de s'impliquer dans tous les projets de la boucle, en particulier les projets urbanistiques et ceux touchant à la qualité de vie. Elle vise à concilier les impératifs économiques, sociaux et environnementaux. Elle prône la transparence, le dialogue et la recherche de consensus, afin que les projets se développent dans l'harmonie et pour le bien du plus grand nombre de citoyens.